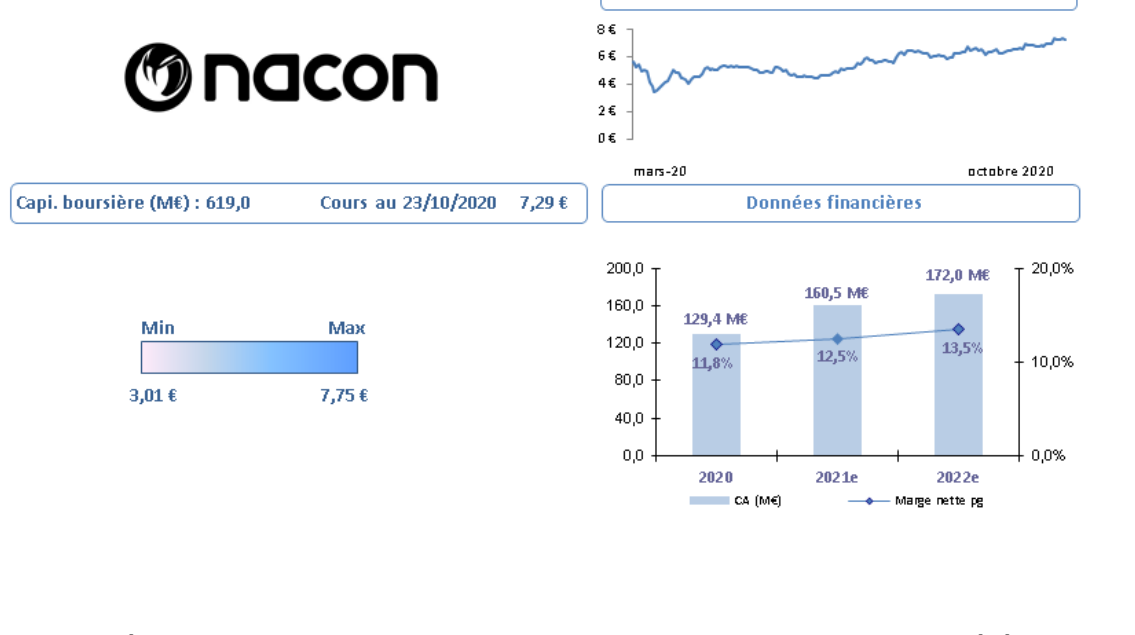


Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Nacon est notre pépite de la semaine
- Les opérations décryptées cette semaine : la prise de participation majoritaire de Long Path Partners dans Dalet et le succès de l'augmentation de capital de GenSight Biologics
- Une semaine active pour les smalls avec les publications de Infotel, Voltalia et SES-Imagotag
- L'agenda des publications à venir cette semaine

La pépite de la semaine



- Créée en octobre 2019 par un apport partiel d'actifs de la société Bigben, Nacon est un pure player du jeu vidéo qui propose à la fois le développement et l'édition de jeux vidéos et la conception/distribution d'accessoires de jeux et qui devrait réaliser environ 160 M€ de CA en mars 2021.
- Nacon est positionnée sur le segment des jeux AA, avec 12 à 15 jeux sortis par an en moyenne par an et un budget moyen de 2 M€. Depuis 2017, Nacon a adopté une politique d'acquisitions de studios de jeux soutenue (Cyanide, EKO software, Kylotonn...). A ce titre, la société a communiqué sur l'acquisition d'un studio belge, Neopica la semaine dernière, spécialisé dans les jeux de course et la montée au capital d'un studio italien RaceWard (de 43% à 53%). Aujourd'hui, son portefeuille d'une centaine de jeux lui permet de figurer parmi les leaders des jeux AA.
- Nacon a développé depuis 20 ans un savoir-faire reconnu dans le développement d'accessoires gaming (manettes, casques, claviers...) et dispose de 35 brevets. Elle a, par exemple, investi 5 ans de R&D pour sa manette Revolution Pro Controller.
- Performance financière : la société enregistre une croissance annuelle moyenne de 19% depuis 3 ans et sa marge opérationnelle est passée de 1,3% en 2017 à 17,5% à mars 2020 compte tenu d'un meilleur mix produit, du strict contrôle de ses coûts et de l'effet de levier opérationnel.
- La crise de la Covid-19 a favorisé la demande de jeux en ligne et est venue alimenter la croissance du groupe depuis mi-mars 2020. A ce titre, la société a affiché un chiffre d'affaires T1 en hausse de près de 25% à 38 M€ malgré la fermeture des boutiques physiques pendant le confinement.
- Compte tenu de la dynamique, la société a relevé sa guidance de chiffre d'affaires début septembre et l'a portée à 150 M€/160 M€ (vs 140 M€/150 M€ précédemment) tout en maintenant un niveau de marge opérationnelle de 18%.
- Par ailleurs, le bilan est très solide avec 110 M€ levés lors de l'IPO de mars 2020 et permet de présenter une trésorerie en nette de 190 M€.
- A horizon 2023, Nacon entend afficher un chiffre d'affaires de 180 M€ et une MOC supérieure 20%, ce qui nous semble parfaitement crédible au vu de son rythme d'acquisitions.

Les opérations de la semaine

Dalet – Le fournisseur de solutions de gestion de contenu et de diffusion pour les médias entre en négociations exclusives avec Long Path Partners en vue d'une prise de participation majoritaire de 80,7% de son capital, soit 84,5% des droits de vote, et qui serait suivie du dépôt d'une OPA simplifiée. L'opération, sur la base d'un prix de 13,52€ par action, affiche une prime spot de 36,6% et de 38,9% par rapport aux cours de clôture moyens pondérés par les volumes des 120 derniers jours de bourse. Cette offre, qui valorise 100% du capital à 53,8 M€ fait ressortir des multiples de 0,9x le CA et 19,1x l'EBIT 2022. Cette valorisation est généreuse compte tenue des perspectives de croissances assez faibles de la société ainsi qu'au regard des multiples du secteur : 1,8x CA et 13,3x l'EBIT 2022. L'opération se fera par l'intermédiaire d'une holding (« Newco ») qui serait contrôlé à 58% par Long Path Partners, et devrait avoir le jour au cours du T1 2021.

GenSight Biologics – La société de biotechnique opérant dans le domaine des maladies neurodégénératives annonce le succès de son augmentation de capital. Sous forme de placement privé, le groupe a émis 5 954 650 nouvelles actions au prix d'émission de 4,20 €, soit un montant de 25 M€ représentant 17,6% du capital et des droits de vote avant émission et 15% après émission. Cette opération va permettre de lancer la commercialisation de son médicament Lumevoq en Europe et financer la fin du développement clinique nécessaire au dépôt d'une demande de Licence de Produits Biologiques aux États-Unis.

Les publications de la semaine

Axway – CA T3 (+76,6% YTD) – L'éditeur de logiciels publie un CA T3 en hausse de 2,2% à 209,4 M€ (-0,2% et +0,4% en organique). Principal relai de croissance au T3, l'activité Souscription a enregistré une progression organique de 69,7% à 21,9%, compensant le recul des activités Licences (-25,7%), Maintenance (-6,4%) et Services (-2,7%). La direction confirme ses objectifs 2020 de CA et ROA similaires à 2019 et annonce également atteindre à moyen terme un CA de 500 M€ pour une MOA supérieure à 15%. **Le cours grimpe de 3,38% le jour suivant la publication.**

Infotel – CA T3 (-5,9% YTD) – La société de service et d'ingénierie informatique enregistre un CA T3 en baisse de 9,8% à 54,4 M€, dont une diminution des activités Logiciels de 15,9% à 2,2 M€ et Services de 9,5% à 52,2 M€. Le CA sur 9 mois est quant à lui en replis de 5,3% à 173 M€. Envisageant le retour à la croissance en 2021, la direction maintient sa guidance sur l'ensemble de l'exercice 2020 d'un CA en recul de -7% à -8% tout en maintenant une MOC équivalente à 2019 (9,8%). **Le cours gagne 3,26% à la suite de l'annonce des résultats.**

Voltalia – CA T3 (+43,5% YTD) – Le groupe annonce un CA T3 en augmentation de 10% à 61,6 M€ (+33% à tcc) de même qu'un CA sur 9 mois en hausse de 30% à 150,1 M€ (+53% à tcc). Le groupe confirme son objectif d'EBITDA de 100 M€ pour 2020 (+50%) ainsi qu'une croissance de la puissance installée et de la rentabilité pour 2020, 2021 et 2023. **Le cours perd 2,05% suite à la publication.**

ID Logistics – CA T3 (+12,8% YTD) – Le spécialiste de la logistique contractuelle enregistre un CA T3 en hausse de 7,3% à 412,1 M€, dont une augmentation du CA de 2,1% à 183,8 M€ en France et de 11,8% à 228,3 M€ à l'international (+9,5% à pcc). Le groupe ne communique sur aucune guidance chiffrée et fait savoir qu'il reste attentif aux opportunités de croissance externe. **Le titre gagne 5,88% le jour J.**

SES-imagotag – CA T3 (-21,0% YTD) – La société publie un CA T3 en augmentation de 46,4% à 73,4 M€, dopé par l'international (+81,7%) alors que le CA en France a chuté de 36,6% à 9,5M€. A l'instar du T3, le CA sur 9 mois ressort en hausse de 11,8% à 191,8 M€. La trésorerie disponible quant à elle atteint 28 M€ pour une dette financière nette de 55 M€. En termes de perspectives, le groupe reste confiant sur une poursuite de la croissance et sur une amélioration de la rentabilité au S2. **Le cours prend 5,9% le jour J.**

Sword Group - CA T3 (-6,3% YTD) - Sword publie un CA T3 de 55,1 M€ (+8,1% à tcc), au-dessus de nos attentes (53,8 M€). La marge d'EBITDA ressort stable à 13,1%. Au global, sur les 9 premiers mois de l'année, le CA s'élève à 167,2 M€ (+6,7%, +8,8% hors France) et la marge à 13,1% (vs 13,3% sur 9m 2019). Le management communique désormais sur une guidance de chiffre d'affaires organique de +8% hors France (vs 5% pour l'ensemble du groupe en organique préalablement) et maintient son objectif de marge d'EBITDA de 13% (équivalent aux prévisions du management avant la Covid-19). **Le cours perd 1,08% le jour J.**

Française de l'Energie – CA T1 2020 de 1,5 M€ (-20%). Cours -3,29% le jour J.

Poxel – CA T3 2020 de 0,2 M€ (vs 2,8 M€ au T3 2019). Cours -2,04% le jour J.

Linedata Services – CA T3 2020 de 36,6 M€ (-8,5%). Cours -0,73% le jour J.

LSI – CA T3 2020 de 286,7 (-30,4%). Cours -3,28% le jour J.

Compagnie des Alpes CDA – CA T4 2020 de 132 M€ (-28%). Cours +2,61% le jour J.

Guerbet – CA T3 2020 de 172 M€ (15%). Cours +0,25% le jour J.

Maurel et Prom – CA T3 2020 de 70 M€ (-50%). Cours +0,45% le jour J.

Solocal – CA T3 2020 de 137,1 M€ (-17,9%). Cours -3,17% le jour J.

L'agenda de la semaine

26/10/2020	28/10/2020
Bigben Interactive – CA T2	Interparfums – CA T3
Nacon – CA T2	Lectra – CA T3
Lumbird – CA T3	Manitou BF – CA T3
GeneriX Group – CA T2	Mersen – CA T3
	Prodways – CA T3
	Synergie – CA T3
27/10/2020	
Assytem – Résultats S1	29/10/2020
ESI Group – CA T3	Akka technologies – CA T3
Exel Industries – CA annuel	Memscap – CA T3
Paragon ID – Résultats annuels	Tivoly – CA T3
Seche Environnement – CA T3	Valneva – CA T3
SMPC – CA T3	Verallia – CA T3
SQLI – CA T3	
X-FAB – CA T3	30/10/2020
28/10/2020	Le Belier – CA T3
Bastide Le Confort Médical – Résultats annuels	
Cegedim – CA T3	
ECA – CA T3	
Groupe Gorgé – CA T3	

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, restructuration de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véridité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de l'absence de quelque manœuvre à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en promotion Order 2005 (et qu'actuellement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (et qu'actuellement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (i.e. high net worth companies, unincorporated associations etc. ...) du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux États-Unis d'Amérique, ou être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des États-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes étant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

